

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-RICHELIEU
RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE CONCERNANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2027

Aux contribuables de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire et de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville :

Avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville, que le Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie tiendra une séance extraordinaire

**le mardi 15 septembre 2026 à 19h15
au 1, boulevard du Frère-André à Mont-Saint-Grégoire**

durant laquelle il fera l'étude et procédera à l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2027.

Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 25^e jour du mois d'août 2026.

Irène King,
directrice générale et greffière-trésorière